



NATIONAL
COUNCIL
OF CANADIAN
MUSLIMS

Your Voice. Your Future.

CONSEIL
NATIONAL
DES MUSULMANS
CANADIENS

Votre voix. Votre avenir.

GUIDE POLITIQUE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2025



TABLE DES MATIÈRES

RÉFORME SYSTÉMIQUE	04
LOI 21	05
INTERDICTION DE LA	06
PROTÉGER LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE DIRIGÉS PAR DES MUSULMANS	07
PROTECTING CANADIANS AT U.S. BORDER	08
SÉCURITÉ PUBLIQUE	09
PRÉJUDICES EN LIGNE	10
INTERDIRE LA LDJ	11
RÉFORMER LA LÉGISLATION SUR LES CRIMES HAINEUX ET LE PROGRAMME DES INFRASTRUCTURES DE SÉCURITÉ	12
REPRÉSENTANTE SPÉCIALE CHARGÉE DE L'ISLAMOPHOBIE	13
POLITIQUE ÉTRANGÈRE	14
PALESTINE	15
INTERDIRE LE RSS	21
SOLIDARITÉ AVEC LES OUIGHOURS	22

INTRODUCTON

Alors que nous approchons des élections fédérales, nos communautés se trouvent à un moment charnière.

Nous vivons une époque marquée par une montée de la haine et de l'islamophobie. Qu'il s'agisse d'attaques violentes contre des personnes musulmanes à travers le pays ou de discrimination systémique par des lois comme la Loi 21 au Québec, la haine s'est normalisée dans notre société et continue de menacer la sécurité et le sentiment d'appartenance de trop de Canadiens et de Canadiennes.

La montée mondiale des idéologies d'extrême droite, alimentée par une nouvelle administration Trump au Sud de la frontière, continue de donner de l'élan à celles et ceux qui cherchent à nous diviser. Dans ce climat, le silence n'est pas une option.

Ce guide électoral est un outil d'action.

Il est conçu pour vous : membres de la communauté, électeurs et électrices, leaders engagés qui veulent s'assurer que nos voix soient entendues et que nos préoccupations soient mises de l'avant à travers des recommandations politiques pendant cette campagne électorale.

Quand des politiciens frappent à votre porte, quand des candidats assistent à des événements communautaires, quand des dépliants inondent votre boîte aux lettres, ce guide vous aidera à poser les bonnes questions.

Des questions sur la position des candidats face à l'islamophobie.

Sur la protection des libertés civiles.

Sur la volonté de faire du Canada un pays où chacun peut vivre sans crainte, peu importe sa foi ou son origine.

Ce guide présente aussi les recommandations politiques que nous proposons; des mesures concrètes que les élu·s doivent prendre s'ils veulent réellement défendre nos communautés. Ce n'est pas seulement une liste de points à cocher. C'est un appel à la reddition de comptes.

Lors de cette élection, nous avons à la fois une responsabilité et une opportunité de faire avancer le pays dans lequel nous méritons toutes et tous de vivre. Faisons en sorte que ce moment compte.

RÉFORME SYSTEMIQUE



LOI 21 (L'INTERDICTION DU HIJAB DU QUÉBEC)

Sommaire Exécutif

La Loi 21 est une loi discriminatoire adoptée au Québec en juin 2019. Elle interdit le port de symboles religieux dans plusieurs emplois du secteur public, notamment pour les enseignants, les agents de police et les avocats de l'État. Bien qu'elle soit présentée comme une mesure visant à protéger la laïcité de l'État, elle discrimine de façon disproportionnée les femmes musulmanes, les forçant à choisir entre leur foi et leur carrière.

Contexte

La Loi 21 soulève de sérieuses préoccupations en matière de liberté de religion et d'égalité au Canada. Elle mine le droit des minorités religieuses à exprimer leur foi librement dans l'espace public.

Pour faire adopter la loi, le gouvernement du Québec a eu recours à la « clause dérogatoire » afin de la soustraire aux contestations fondées sur la Charte. Cela crée un précédent dangereux qui risque d'éroder les droits et libertés fondamentaux à travers le Canada.

Des études ont démontré que la Loi 21 relègue systématiquement les femmes musulmanes au rang de citoyennes de seconde classe. Alors que la Cour suprême du Canada s'apprête à se pencher sur la constitutionnalité de cette loi, grâce au travail d'organisations comme le CNMC, il est essentiel que le gouvernement fédéral intervienne pour envoyer un message clair : aucun palier de gouvernement ni aucun parti ne peut contourner la Charte pour marquer des points politiques faciles.

Par ailleurs, en mars 2025, le ministre de l'Éducation du Québec a déposé le projet de loi 94. Ce projet vise à renforcer la laïcité dans les écoles en élargissant la portée de la Loi 21, et comporte plusieurs dispositions profondément préoccupantes.

Recommandation #1: Chaque parti politique doit s'engager publiquement à protéger les droits et libertés fondamentaux garantis par la Charte et à condamner la Loi 21 ainsi que toute tentative d'élargissement de celle-ci par le projet de loi 94.

L'INTERDICTION DE LA PRIÈRE DU QUÉBEC

Sommaire Exécutif

En avril 2023, le gouvernement du Québec a émis un décret que nous considérons comme inconstitutionnel, visant essentiellement à interdire la prière dans les écoles publiques. Ce décret interdit les salles de prière et limite la capacité des élèves à prier en public.

Contexte

Le recours judiciaire conjoint vise la violation des libertés personnelles et religieuses causée par l'interdiction de la prière, qui touche directement les enfants. La poursuite comprend le témoignage d'un élève québécois dont les droits civils et les libertés religieuses ont été bafoués par le décret du gouvernement du Québec.

Cette interdiction soulève de sérieuses préoccupations quant à la liberté de religion et au droit des élèves de pratiquer leur foi en milieu scolaire. Des élèves musulmans pourraient faire l'objet de sanctions disciplinaires simplement pour avoir exprimé leurs convictions religieuses.

Bien que certains recours juridiques aient connu un certain succès, la Cour d'appel du Québec a notamment statué que l'interdiction ne pouvait être interprétée comme une interdiction totale de prier : La mesure reste en vigueur et est appliquée de manière incohérente et parfois absurde, allant jusqu'à des interventions policières ciblant de jeunes élèves musulmans.

Recommandation #2: Tous les chefs de parti doivent rejeter catégoriquement toute tentative, par quelque palier de gouvernement que ce soit, de contrôler les pratiques religieuses d'un groupe confessionnel, et intervenir pour annuler l'interdiction de la prière imposée au Québec.



PROTÉGER LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE DIRIGÉS PAR DES MUSULMANS

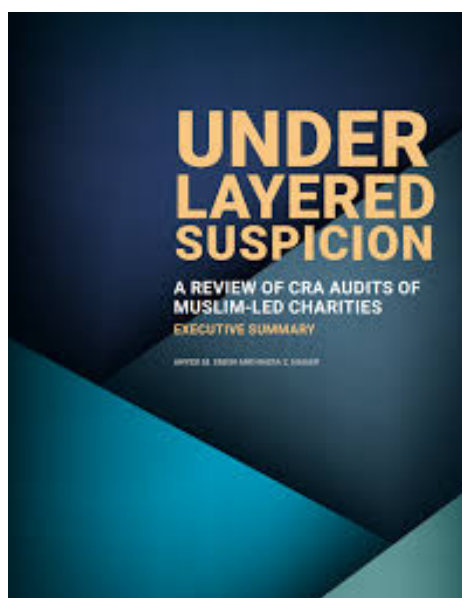
Sommaire Exécutif

Des études récentes ont révélé que l'Agence du Revenu du Canada (ARC) cible de manière disproportionnée les organismes de bienfaisance dirigés par des musulmans dans le cadre de ses audits. Le rapport initial, Under Layered Suspicion, met en lumière des biais potentiels dans les pratiques de l'ARC, démontrant que les organisations musulmanes sont soumises à un niveau de surveillance plus élevé que d'autres organismes comparables.

Contexte

L'un des principaux outils utilisés par l'Agence du Revenu du Canada (ARC) pour cibler de manière systémique des organismes de bienfaisance racisés et religieux est la Division de la revue et de l'examen (DRE). Bien que les organismes de bienfaisance musulmans ne représentent que 1% des organismes enregistrés au Canada, 75 % des vérifications de la DRE visaient ces organismes, tout comme 85 % des révocations effectuées par cette division. De nombreux membres du cabinet fédéral ont reconnu ce biais clair et systémique, y compris l'ancien premier ministre Justin Trudeau et l'ancienne ministre des Finances Chrystia Freeland.

Recommandation #3: Tous les partis devraient envisager de démanteler la Division de la revue et de l'examen de l'Agence du Revenu du Canada et de la remplacer par un service de vérification doté d'un véritable mécanisme de surveillance, garantissant l'équité et une tolérance zéro envers le racisme.



PROTÉGER LES CANADIENS À LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE

Sommaire Exécutif

À mesure que la relation entre les États-Unis et le Canada évolue, nous constatons des conséquences inquiétantes pour les Canadiens qui tentent de traverser la frontière. De plus en plus de personnes sont ciblées, interrogées et se voient refuser l'entrée en raison de leurs opinions politiques, de leurs propos en ligne, de leur religion ou de leur origine ethnique.

Contexte

Un nombre croissant de Canadiens, en particulier ceux qui sont musulmans, racisés ou qui ont exprimé leur solidarité envers les droits des Palestiniens, sont signalés et empêchés d'entrer aux États-Unis. Dans certains cas, des publications en ligne, ou même des contenus simplement aimés, ont été invoqués comme motifs de refus d'entrée. D'autres ont été détenus, ont vu leur visa révoqué ou ont été expulsés. Ces actions ne violent pas seulement les droits individuels; elles établissent aussi un précédent dangereux en matière de surveillance transfrontalière.

Recommandation #4: All federal parties must publicly commit to ensuring the protection of Canadians at the US border.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

NO
TO
HATE



PRÉJUDICES EN LIGNE

Sommaire Exécutif

Online hate and harm in Canada are growing concerns that threaten the safety and inclusion of Muslim communities across the country. The rise of digital platforms has amplified Islamophobic rhetoric, enabling the spread of misinformation, stereotypes, and calls for violence with alarming speed and reach. The daily role that social media plays in society has created a strong need for robust online harms legislation to tackle this crisis.

Contexte

Le massacre à la mosquée de Québec, l'attentat terroriste de London et le meurtre à l'IMO. Tous ces actes de haine ont un point en commun: l'assaillant avait été radicalisé en ligne à haïr la communauté musulmane.

Lutter contre l'islamophobie et la haine en ligne exige une approche globale, combinant des réformes législatives, des initiatives éducatives et une collaboration avec les entreprises technologiques pour rendre les espaces numériques plus sûrs. Des campagnes de sensibilisation et des interventions communautaires sont également essentielles pour bâtir une société inclusive, où tous les Canadiens se sentent respectés et protégés, peu importe leur foi.

Ne pas agir face à la haine en ligne entraînera des conséquences graves et durables, comme nous l'avons constaté au cours des dix dernières années.

Les discours haineux et la désinformation continueront à se propager sans frein, normalisant davantage la discrimination, l'intolérance et la violence envers les minorités.

Le manque d'action risque aussi de miner la confiance envers les institutions et la capacité du gouvernement à protéger les groupes marginalisés, ce qui alimente un climat de peur et d'exclusion au sein des populations concernées.

De plus, la prolifération incontrôlée de la haine en ligne peut ternir la réputation du Canada comme société inclusive et diversifiée.

L'inaction ne fera pas que laisser la haine et l'islamophobie se maintenir : elle renforcera les extrémistes et accentuera les divisions sociales, rendant leurs effets néfastes encore plus difficiles à contrer à l'avenir.

Recommandation #5: Les partis devraient envisager l'adoption d'un projet de loi équilibré sur les préjudices en ligne, en mettant l'accent sur la consultation des communautés et la supervision par des organisations de défense des libertés civiles.

INTERDIRE LA LIGUE DE DÉFENSE JUIVE (LDJ)

Sommaire Exécutif

Pendant un an et demi, le Canada a été le témoin d'une montée inquiétante des discours haineux et de la rhétorique violente menée par des membres de la Ligue de défense juive (LDJ) au Canada. En tant que groupe, la LDJ prône l'expulsion et l'élimination des Palestiniens de leur terre, une idéologie directement inspirée du mouvement kahaniste. Le groupe Kahane Chai figure d'ailleurs sur la liste des entités terroristes au Canada.

Contexte

Un ancien directeur national de la Ligue de défense juive (LDJ), Meir Weinstein, également fondateur d'Israel Now, a publiquement encouragé la violence contre les personnes soutenant les droits des Palestiniens, qualifiant collectivement tous les manifestants de « terroristes ». L'année dernière, interrogé en Ontario à propos de l'arrivée de réfugiés de Gaza, Weinstein a conseillé aux communautés juives d'« apprendre à se battre et à tirer », un appel alarmant à la violence.

La rhétorique de la LDJ a des conséquences réelles et dangereuses. Parmi les incidents rapportés, des groupes de justiciers se présentant comme des agents de sécurité privés ont patrouillé dans des campus universitaires au Canada, intimidant des étudiants et diffusant la haine. De nombreux témoignages indiquent que ces individus seraient liés à la LDJ, ou du moins inspirés par elle. Plus récemment, Meir Weinstein a été aperçu sur le campus de l'Université de Toronto parmi des agitateurs proférant des insultes racistes et islamophobes à l'encontre d'étudiants et de membres du personnel.

Le Southern Poverty Law Center identifie depuis longtemps la LDJ comme un groupe haineux, le décrivant comme une « organisation radicale prônant une forme violente de nationalisme juif » et ayant « participé à des attentats terroristes et à des agressions violentes ». Le FBI classe également la LDJ parmi les organisations terroristes d'extrême droite, citant une longue histoire d'actes violents et d'attaques aux États-Unis. Au Canada, même si la LDJ affirme être indépendante, elle conserve des liens idéologiques et organisationnels avec sa branche américaine. Ses actions au Canada reflètent le même schéma d'intimidation, de provocation et d'incitation à la haine.

L'idéologie partagée entre la LDJ et Kahane Chai constitue une menace sérieuse pour la sécurité nationale du Canada. Kahane Chai prône l'expulsion des Arabes d'Israël, l'expansion du territoire israélien pour inclure les territoires palestiniens occupés ainsi qu'une partie de la Jordanie, et l'application stricte de la loi religieuse juive en Israël; des positions en totale contradiction avec les valeurs canadiennes et la politique étrangère du Canada.

Recommandation #6: Nous encourageons les partis à envisager l'interdiction de la LDJ, tout comme des mesures ont été prises pour inscrire les groupes kahanistes sur la liste des entités terroristes, afin de s'assurer que la haine et l'incitation à la violence n'aient aucune place dans ce pays. Le Canada doit demeurer résolument engagé à protéger tous ses citoyens contre la haine et la violence.

RÉFORMER LA LÉGISLATION SUR LES CRIMES HAINEUX ET LE PROGRAMME DES INFRASTRUCTURES DE SÉCURITÉ (PIS)

Sommaire Exécutif

Chaque institution au service de la communauté musulmane du Canada doit être protégée contre la haine et la violence. Le Canada demeure le pays du G7 ayant enregistré le plus grand nombre de décès liés à l'islamophobie, ce qui révèle d'importantes lacunes dans notre capacité à lutter efficacement contre la haine.

Contexte

Les crimes haineux visant les musulmans se sont multipliés à travers le Canada, et les mosquées, centres islamiques et écoles deviennent de plus en plus la cible de vandalisme, de menaces et de violences.

Du massacre à la mosquée de Québec, à l'assassinat de Mohammed Aslam-Zafis devant la mosquée IMO près de Toronto, en passant par l'attentat terroriste suprémaciste blanc de 2021 à London, en Ontario, l'islamophobie meurtrière menace la sécurité et la dignité de nos communautés.

Les attaques contre les mosquées et les actes de vandalisme se sont intensifiés au cours des dernières années. À Montréal, un mur près d'une mosquée a été vandalisé avec l'inscription « Kill all Muslims » peinte sur ses murs. À Vaughan, une menace de bombe a forcé l'évacuation des fidèles. À Toronto, un homme non identifié a été filmé en train de lancer des pierres sur des fidèles et de proférer des insultes racistes devant une mosquée. Et la liste continue. Ces attaques laissent les communautés musulmanes dans un climat d'insécurité croissante, même dans leurs lieux de culte, et démontrent l'urgence d'adopter des mesures de protection plus solides contre la haine.

Si la surjudiciarisation peut avoir des conséquences graves, notamment pour les communautés marginalisées, la sous-judiciarisation comporte elle aussi de lourds dangers. Lorsqu'un acte haineux n'est pas pris au sérieux ou est traité comme un simple incident isolé, cela envoie le message que cette violence est autorisée. Trouver le juste équilibre signifie reconnaître la gravité des attaques ciblées et haineuses, tout en continuant à protéger les libertés civiles.

Recommandation #7: Bien que le financement du Programme de financement des infrastructures de sécurité (PFIS) ait été augmenté, des changements sont nécessaires pour en faciliter l'accès aux mosquées et permettre qu'il soit utilisé de manière proactive plutôt que réactive. Une façon d'y parvenir serait de transformer le programme en un système de remboursement : les mosquées et les organisations communautaires ayant été ciblées pourraient ainsi effectuer les améliorations de sécurité nécessaires, puis recevoir un remboursement rétroactif. De plus, il est essentiel de renforcer les lois contre les crimes haineux. Le Canada doit introduire une disposition autonome sur les crimes haineux dans le Code criminel, avec des définitions claires et des conséquences précises pour les personnes reconnues coupables d'avoir ciblé d'autres individus en raison de leur religion ou d'un autre motif protégé.

LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE CHARGÉE DE LA LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

Sommaire Exécutif

La montée de l'islamophobie au Canada rend d'autant plus urgente l'existence du Bureau de la Représentante Spéciale chargée de la lutte contre l'islamophobie. Le rôle de la Représentante Spéciale est d'éclairer les politiques, les projets de loi, les programmes et les règlements du gouvernement du Canada qui ont un impact direct ou indirect sur les Canadiens musulmans.

Contexte

L'islamophobie a déjà conduit à des actes de violence et à la mort de Canadiennes et de Canadiens : des femmes et des hommes, des jeunes et des aînés. L'islamophobie systémique se manifeste par de la discrimination dans nos écoles et nos milieux de travail. Elle demeure également une source de préoccupation au sein du SCRS, de l'ASFC et de l'ARC. Sans bureau gouvernemental dédié à la lutte contre l'islamophobie, les réponses institutionnelles resteront fragmentées et inefficaces.

Le rôle de représentante spéciale découle directement d'une recommandation formulée par le CNMC lors du Sommet national sur l'islamophobie de 2021, organisé à la suite de l'attentat terroriste qui a coûté la vie à quatre membres d'une même famille musulmane à London, en Ontario. Depuis la création réussie du Bureau, la représentante spéciale travaille sans relâche sur plusieurs priorités urgentes et de longue date pour notre communauté, qu'il s'agisse de renforcer la surveillance des agences de sécurité nationale, de prévenir les pratiques de vérification injustes visant les organismes de bienfaisance musulmans, ou encore de remettre en question les discours publics stigmatisant ceux et celles qui défendent les droits des Palestiniens.

Recommandation #8: Veiller à ce que le Bureau de la représentante spéciale chargée de la lutte contre l'islamophobie soit maintenu et puisse fonctionner efficacement, afin d'assurer son rôle essentiel dans la lutte contre l'islamophobie.



POLITIQUE ÉTRANGÈRE



PALESTINE

Sommaire Exécutif

La crise humanitaire qui sévit en Palestine a eu des effets catastrophiques sur la stabilité de la région. Pour qu'une paix durable soit possible, le Canada doit reconnaître que les parties en présence ne sont pas sur un pied d'égalité. Il y a un occupant et un occupé. Le Canada doit donc adopter une position de principe en défendant le droit international, en particulier face à ceux qui le violent, qu'il s'agisse d'alliés ou non.

Contexte

Plus de 61 000 Palestiniens tués et le nombre continue d'augmenter. Plus de 111 000 blessés, et plus de 14 000 disparus ou présumés morts. Ce sont les chiffres effarants issus de ce que la Cour internationale de justice a qualifié de « génocide plausible » à Gaza.

En un an et demi, le gouvernement israélien dirigé par Benjamin Netanyahu et son cabinet de guerre a déplacé une ville entière, tenu des propos génocidaires et ignoré toutes les directives émises par les Nations Unies et la CIJ. Qu'il s'agisse de réduire les pertes civiles ou de cesser complètement les hostilités, le gouvernement Netanyahu a bafoué le droit international à chaque étape. De plus, malgré les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale à l'encontre de Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant pour crime de guerre (recours à la famine comme méthode de guerre) et crimes contre l'humanité (meurtres, persécutions, actes inhumains), leur campagne génocidaire contre Gaza continue de cibler des civils.

Selon les dernières données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), de l'Organisation mondiale de la santé et du gouvernement palestinien en date du 15 janvier, les attaques israéliennes ont endommagé :

- presque toutes les habitations de Gaza (endommagées ou détruites),
- 80 % des installations commerciales,
- 88 % des bâtiments scolaires,
- la moitié des hôpitaux (et ceux qui fonctionnent ne le font que partiellement),
- 68 % du réseau routier,
- 68 % des terres agricoles.

Malgré l'ampleur de ces atrocités, la réponse du Canada à la crise au Moyen-Orient est largement perçue comme marquée par un double standard par de nombreux Canadiens et par de multiples organisations canadiennes. En bref, en refusant de prendre des mesures concrètes pour faire pression sur le gouvernement israélien en faveur d'un cessez-le-feu durable et pour demander des comptes à Netanyahu et à son cabinet de guerre, le Canada a choisi la politique au détriment des principes.

UN ÉTAT PALESTINIEN

Depuis des décennies, le Canada affirme croire en une solution à deux États pour la Palestine et Israël. Cependant, il utilise ce même langage pour éviter de prendre des mesures concrètes en faveur de la reconnaissance d'un État palestinien.

Et ce, même avant que la Cour internationale de justice ne qualifie de « génocide plausible » les événements en cours à Gaza, menés par les FDI. Lors des conflits précédents, le Canada a adopté la même posture : qualifier les pertes civiles à Gaza de « tragiques », réaffirmer qu'Israël a le droit de se défendre malgré les nombreuses victimes civiles, et réitérer son attachement à une solution à deux États. Le double standard est évident. Le Canada a reconnu l'État d'Israël depuis plus de 75 ans, mais n'a jamais dépassé les déclarations de principe en ce qui concerne la Palestine.

Plus récemment, une étude menée par le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international à la Chambre des communes s'est penchée sur l'avancement de la solution à deux États. La majorité des témoins entendus ont appuyé les pressions croissantes de la population canadienne en faveur d'une reconnaissance immédiate de l'État palestinien.

Les principales voix d'opposition provenaient de personnes favorables à la guerre menée à Gaza, avançant que, selon la Convention de Montevideo de 1933 sur les droits et devoirs des États, la Palestine ne pouvait être légalement reconnue, faute de territoire défini. Cette position dangereuse fait abstraction du fait qu'Israël occupe et annexe illégalement des terres palestiniennes, et absout ainsi le gouvernement israélien de sa responsabilité principale dans la crise actuelle. Cette interprétation est largement rejetée par la majorité des experts des Nations Unies et du droit international, puisque 75% des pays membres de l'ONU ont reconnu l'État palestinien.

Recommandation #9: Tous les partis doivent appuyer leur engagement envers une paix durable en reconnaissant immédiatement l'État palestinien, rejoignant ainsi plus de 75% des pays membres des Nations Unies dans la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

SANCTIONS CONTRE LE CABINET DE GUERRE DE NETANYAHOU

Des mois après l'émission de mandats d'arrêt par la Cour pénale internationale (CPI) contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, le cabinet de guerre de Netanyahu poursuit sa campagne génocidaire à Gaza. À la mi-mars 2025, Israël a commis l'un des pires massacres de son histoire en tuant plus de 200 enfants en l'espace de 24 heures.

La violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu par Benjamin Netanyahu, le 17 mars 2025, suivie d'une série d'attaques brutales contre des civils, démontre clairement que lui et son cabinet de guerre n'ont aucun intérêt pour la paix. Au contraire, ils s'engagent pleinement dans ce qu'ils annoncent depuis plus d'un an et demi : une annexion violente et totale de Gaza.

Même avant la rupture du cessez-le-feu, Netanyahu avait déjà recours à la famine comme arme, en bloquant toute aide destinée à Gaza. Le gouvernement Trump, pour sa part, soutient ouvertement cette démarche du gouvernement Netanyahu.

Alors que le Canada cherche à renforcer ses alliances internationales face aux menaces d'annexion formulées par l'administration Trump, nous savons que Gaza est confrontée à une menace encore plus grave d'annexion par cette même administration. Nous ne pouvons pas exiger la solidarité internationale si nous ne sommes pas prêts à faire preuve de solidarité à notre tour.

Recommandation #10: Compte tenu de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, que le Canada affirme soutenir, nous encourageons les partis à s'engager à imposer des sanctions Magnitsky au cabinet de guerre de Netanyahu pour son rôle central dans des politiques et des actions constituant de graves violations du droit international et des droits humains fondamentaux. Cela inclut des figures comme Itamar Ben Gvir, lié au mouvement extrémiste kahaniste et connu pour ses discours racistes; Bezalel Smotrich, qui a appelé à l'effacement du peuple palestinien; et Yoav Gallant, qui a supervisé et défendu des opérations militaires ayant causé des massacres à l'échelle génocidaire.



RACISME ANTIPALESTINIEN

De juin à août 2024, les députés Salma Zahid et Sameer Zuberi ont mené des consultations à l'échelle nationale auprès des communautés palestiniennes pour recueillir leurs témoignages sur le racisme antipalestinien (RAP) vécu au Canada. Après une année marquée par une haine sans précédent envers les Palestiniens, niant leurs racines, leur souffrance, et les assimilant à des terroristes, le premier ministre Justin Trudeau s'est engagé, en novembre 2024, à déposer une définition officielle du RAP au nom du gouvernement canadien.

Parmi les incidents rapportés : l'incendie criminel d'une maison à London, en Ontario, qui affichait une pancarte en faveur des droits des Palestiniens; des cas de discrimination et de censure dans les écoles et les milieux de travail; et des discours médiatiques et politiques dangereux qui diabolisent les Palestiniens uniquement sur la base de leur identité. En raison de la gravité du RAP au Canada, même des personnes non palestiniennes qui ont exprimé leur soutien aux droits des Palestiniens ont été directement touchées par ses effets.

Recommandation #11: Maintenant que les consultations communautaires sont terminées, nous encourageons tous les partis à collaborer avec les partenaires palestiniens afin de développer une définition du racisme antipalestinien qui reflète fidèlement l'expérience, la voix et l'histoire des Canadiens d'origine palestinienne.



PROGRAMME DE MESURES SPÉCIALES POUR GAZA

Le programme d'urgence de visa de résident temporaire, censé réunir des Gazaouis avec leurs familles canadiennes, a été un échec complet. À ce jour, moins de 20% des personnes inscrites dans le cadre des mesures spéciales ont pu atteindre le Canada.

De plus, aucune des personnes enregistrées n'a pu quitter Gaza grâce à la voie canadienne. Celles qui y sont parvenues l'ont fait en payant des sommes exorbitantes à des entreprises régionales offrant un passage sécurisé vers l'Égypte. Le traitement des dossiers est d'une lenteur alarmante : 5 000 demandes ont été soumises, mais seulement 1 000 ont été traitées. Par ailleurs, des centaines de Palestiniens sont coincés en Égypte, dans l'attente d'une autorisation pour partir, pendant que le Canada ignore leur souffrance.

En somme, le Canada a échoué dans cet engagement, et des centaines de personnes en sont mortes. Le programme de mesures extraordinaires a été soit mal conçu dès le départ, soit mis en œuvre de manière à échouer. Des changements profonds et systémiques sont nécessaires pour permettre à celles et ceux qui restent à Gaza de retrouver leurs familles au Canada et éviter d'autres tragédies.

Recommandation #12: Pour que le programme de réunification fonctionne à son plein potentiel, il doit être entièrement restructuré. Cela implique notamment d'éliminer les contrôles de sécurité déraisonnables pour les personnes déjà en Égypte et de leur accorder les autorisations nécessaires pour voyager, tout en exerçant une pression réelle sur le ministère israélien de la Défense afin de permettre aux personnes inscrites au programme de visa de résident temporaire de quitter Gaza.



EMBARGO BILATÉRAL SUR LES ARMES

Compte tenu de l'ampleur des destructions, du ciblage continu de civils innocents, et du consensus international grandissant selon lequel les actions d'Israël constituent un « génocide plausible », le Canada doit réitérer son appui à la Cour pénale internationale (CPI) et à ses décisions.

Un embargo bilatéral sur les armes, interdisant à la fois l'exportation de matériel militaire canadien vers Israël et l'importation d'équipement militaire israélien, est nécessaire pour aligner les actions du Canada avec ses engagements en matière de droit international et de protection des vies civiles.

Recommandation #13: Tous les partis fédéraux doivent réaffirmer leur soutien à la Cour pénale internationale et à ses décisions.



DÉMANTELER LE RSS

Sommaire Exécutif

Le gouvernement indien et son réseau affilié, le Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS), ont intensifié leurs ingérences étrangères et leurs actes de violence sur le sol canadien. Malgré les inquiétudes croissantes exprimées par la société civile canadienne, peu de mesures concrètes ont été prises pour contrer cette menace.

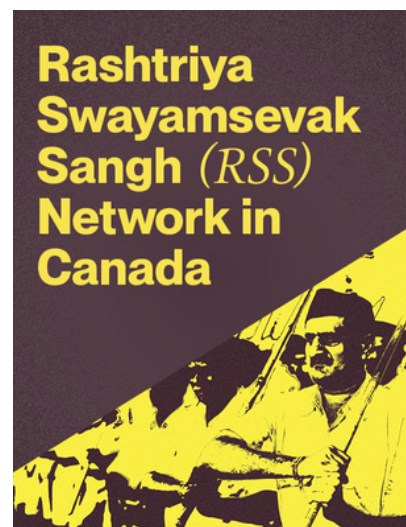
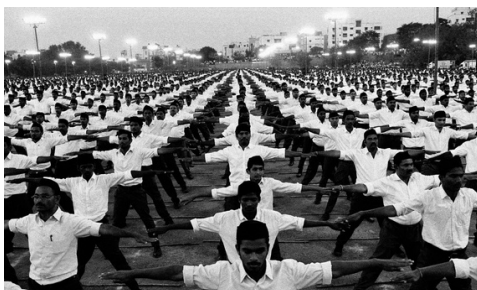
Contexte

Le RSS, un groupe paramilitaire d'extrême droite, a une longue histoire d'incitation à la violence et de marginalisation des minorités religieuses en Inde, notamment les communautés musulmanes, sikhes et dalits.

Depuis des décennies, les groupes affiliés au RSS sont responsables de graves violations des droits de la personne, y compris les massacres islamophobes survenus dans l'État du Gujarat en 2002, qui ont entraîné la mort de plus de 2 000 musulmans.

L'influence du RSS s'étend bien au-delà des frontières de l'Inde, avec un vaste réseau de groupes affiliés actifs au Canada. L'ampleur de ce réseau est documentée dans un rapport intitulé RSS in Canada. Ce réseau est lié à des actes d'intimidation, de harcèlement et de violence à l'encontre de personnes et de communautés critiques à l'égard des politiques du gouvernement indien. La présence et l'activité croissantes du RSS au Canada représentent non seulement une menace pour la sécurité publique, mais également un risque réel d'ingérence étrangère dans la démocratie canadienne.

Recommandation #14: Nous demandons à tous les partis d'interdire immédiatement le réseau RSS et de l'inscrire sur la liste des entités terroristes. Le Canada doit également s'assurer que ses relations commerciales avec l'Inde respectent les droits de la personne et ne passent pas sous silence la persécution systémique des communautés minoritaires.



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE OÜÏGHOUR

Sommaire Exécutif

Les musulmans ouïghours font face à une persécution brutale de la part du gouvernement chinois, sous prétexte de « lutte contre le terrorisme ». Depuis 2017, plus d'un million d'entre eux ont été placés dans des camps de concentration, privés de leurs droits fondamentaux et soumis au travail forcé. Bien que l'adoption du projet de loi S-211 ait permis d'interdire l'entrée au Canada de produits issus du travail forcé des Ouïghours, il reste urgent d'aller plus loin. La réponse mondiale à cette crise reste faible, et le Canada doit agir avec détermination.

Contexte

Le traitement réservé aux musulmans ouïghours par le gouvernement chinois est l'un des exemples les plus flagrants d'islamophobie d'État. Des rapports révèlent que les Ouïghours détenus dans ces camps sont soumis à des stérilisations forcées, à la torture et à une tentative d'effacement culturel. Des familles sont déchirées, et des enfants ouïghours sont placés dans des institutions d'État afin de leur retirer toute identité.

Cette brutalité passe largement sous silence dans les grands médias à l'échelle internationale.

Pendant ce temps, des agents de l'État chinois continuent d'intimider des militants ouïghours ici même au Canada.

Recommandation #15: Nous encourageons tous les partis à s'engager à imposer des sanctions supplémentaires contre les responsables chinois liés à des violations des droits de la personne. Le Canada doit également s'engager à rapatrier Huseyin Celil, journaliste canadien et militant ouïghour détenu en Chine.



QUESTIONS À POSER AUX POLITICIENS

1

Que ferez-vous face à la Loi 21 et aux tentatives de restreindre les libertés civiles?

2

Allez-vous défendre les droits humains en transformant l'interdiction unidirectionnelle de permis d'armes du Canada en un véritable embargo bilatéral?

3

Allez-vous contester la montée de l'islamophobie et de la haine au Canada en interdisant la LDJ, le RSS, et en protégeant les musulmans canadiens menacés?

4

Allez-vous dénoncer dès aujourd'hui le traitement réservé aux musulmans canadiens à la frontière américaine et vous opposer publiquement au « Muslim Ban » de Trump?

5

Allez-vous agir dès aujourd'hui pour que les familles de Palestiniens de Gaza puissent accueillir leurs proches en toute sécurité au Canada?



**NATIONAL
COUNCIL
OF CANADIAN
MUSLIMS**
Your Voice. Your Future.

**CONSEIL
NATIONAL
DES MUSULMANS
CANADIENS**
Votre voix. Votre avenir.